CDHP



(Comité de Défense, de Promotion et de Développement Des Services Publics)

Association Loi 1901

Comité de Défense de l'Hôpital Public

Espace Boris Vian, 27 rue des Faucheroux 03100 MONTLUÇON Blog: http://cdhp.over-blog.com/

Motion du Comité de Défense de l'Hôpital Public de Montluçon

L'Assemblée Nationale a récemment voté une nouvelle baisse des moyens attribués aux Hôpitaux Publics. Alors que l'Objectif National de Dépenses de l'Assurance Maladie (ONDAM) estime à 4% la hausse du budget nécessaire au maintien des moyens actuels, seulement 2,1% est prévu.

Le Comité de Défense de l'Hôpital Public de Montluçon demande au gouvernement un plan d'urgence pour les Hôpitaux Publics incluant d'une part une augmentation suffisante des budgets dès 2020, et d'autre part des réformes à long terme qui garantissent un financement durable adapté aux besoins de santé de la population.

Il faut ouvrir des lits . Ce sont près de 50 000 lits qui ont été supprimés en dix ans ,4172 entre 2017 et 2018 (statistiques de la DRESS).

Il faut plus de personnels pour soigner correctement les malades. Alors que la charge des soins a augmenté de 14,6% les effectifs n'ont progressé que de 2%.

Pour l'Hôpital de Montluçon la politique de rigueur s'est appliquée dans tous les domaines, réduisant les moyens humains et financiers et provoquant une gestion des soins difficile pour les personnels et trop souvent ressentie par les usagers.

Il y a nécessité d'un Hôpital Public performant avec des moyens humains et financiers adaptés aux réels besoins de la population. Face à l'absence de certaines spécialités dans le secteur public, de plus en plus de patients sont obligés d'aller dans le domaine privé et de débourser des dépassements d'honoraires parfois très élevés, ce qui est anormal et crée des ruptures d'égalité entre les usagers. Le risque est que certaines personnes à faibles revenus soient obligées de reporter voire d'annuler des interventions pourtant nécessaires.

Le CDHP réaffirme que la santé n'est pas une marchandise et revendique le retour aux fondements solidaires de la Sécurité Sociale : chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins.